

Poivre et Dumas au ministre, à Lorient le 12 février 1767

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/17, f°36
=====

Lorient le 12 février 1767

Monseigneur,

Nous sommes instruits des bruits qui courent à Paris sur notre prétendue mésintelligence, et nous nous hâtons de protester contre une fausseté que des gens mal intentionnés voudraient accréditer pour altérer la confiance dont vous nous honorez.

Si cette calomnie obtenait quelque crédit auprès de vous, Monseigneur, elle serait propre à vous mettre en sollicitude sur le succès de nos opérations.

Qu'espérer en effet de deux administrateurs qui seraient livrés à l'esprit de discorde avant d'avoir eu la plus petite affaire à traiter ensemble ! Que serait-ce lorsqu'arrivés sur les lieux, le choc de tous les intérêts particuliers, tendront à les diviser, tandis que leurs efforts réunis doivent diriger ces mêmes intérêts vers le plus grand bien de la chose publique.

S'il s'était passé quelque chose entre nous, Monseigneur, sur le champ une lettre commune, écrite de bonne foi vous eut soumis nos prétentions, vous auriez jugé, et nous aurions été contents. Il en sera ainsi, Monseigneur, si dans le cours de notre administration nous ne pensons pas toujours de la même façon sur les objets divers du service, sans passion, sans égoïsme ; nous prendrons le parti le plus sage et le plus sûr pour le moment, et nous attendrons vos ordres. S'il nous arrivait jamais de nous conduire contradictoirement à ce que nous avons l'honneur de vous marquer ici et que nous fussions capables d'user de réticence avec vous, Monseigneur, dans ce qui nous regardera personnellement, réciproquement ou en commun en matière de service ou de procédés, nous consentons à être regardés comme des administrateurs infidèles.

[*Écriture de Poivre :*] Je n'ajouterai, Monseigneur, qu'une réflexion à ce que M. Dumas écrit ici au nom de tous les deux. Ce qui a pu donner lieu aux bruits dont nous avons l'honneur de vous parler ci-dessus, c'est que nous étions d'abord convenus de vivre ensemble pour le bien de l'union et du service, puis toute réflexion faite, nous avons préféré de tenir chacun notre ménage séparé : mais ce dernier arrangement s'est fait amicalement et dans les termes de la plus grande cordialité. Ca été une affaire de complaisance pour ma femme qui a craint qu'en vivant à l'Isle de France avec M. Dumas elle ne se trouvât accablée par une trop grande multitude de personnes à recevoir journellement.

Nous sommes avec respect

Monseigneur,

Vos très humbles et très
obeissants serviteurs

Signé : Dumas & Poivre.

* * *